Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251210-B_2025_060-DE

Bureau Communautaire du 4 décembre 2025 Délibération n°B_2025_060

L'an deux mille vingt cinq, le quatre décembre à 12 heures 00 le Bureau Communautaire légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de M. Jean-Luc BLEHER

Séance publiée le : 28 novembre 2025

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 16

Etaient présents (11) :
BLEHER Jean-Luc, STRICOT Gaëlle, LELIEVRE Pierrick, YHUEL Yann, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, GUE Thierry, GENOUEL Fabrice, HURTEBIZE Didier, GUIHARD Jean-François

Absents ayant donné pouvoir (1) :
DE CHABANNES Alain donne procuration à STRICOT Gaëlle

Absents excusés (2) :
HERRY Marie-Hélène, GICQUELLO Bruno

Secrétaire de séance : Mme Christelle MARCY

Objet : - Tourisme - Tarifs des médiations des Menhirs et Landes de Monteneuf à destination des scolaires

Monsieur le vice-président propose aux membres du bureau de délibérer sur les tarifs des médiations proposées par les Menhirs et Landes de Monteneuf à destination des scolaires.

Il vous est proposé
- une augmentation des tarifs justifiée par le temps de préparation des séances pédagogiques et l'achat de matériel ;
- la création de tarifs préférentiels à destination des structures de la communauté de communes ;
- la création de tarifs pour les médiations dans les écoles hors territoire prenant ainsi en compte les frais de déplacement des agents.

Prestations	Tarifs	Commentaires
Demi-journée par personne (tarif pour les structures OBC)	6€	Gratuit pour les accompagnateurs
Demi-journée par personne (sur site ou dans une école du territoire)	6,50 €	
Demi-journée par personne (déplacement dans une école hors territoire)	7 €	
Journée de médiation par personne (tarifs pour les structures OBC)	10,50 €	
Journée de médiation par personne (sur site ou dans une école du territoire)	11 €	
Journée de médiation par personne (déplacement dans une école hors territoire)	11,50 €	

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251210-B_2025_060-DE

Projets éducatifs locaux Ploërmel | 1h d'intervention zone 1	48 €	
Projets éducatifs locaux Ploërmel | 1h d'intervention zone 2	55 €	
Dispositif Collège (département du Morbihan)	240 € 140€	2 h ateliers 2ème atelier même classe

Il est également proposé d'appliquer un commissionnement de 15 % sur les prestations de médiations assurées sur site par des prestataires privés,

Le Bureau communautaire est invité à se prononcer sur :

- LA VALIDATION des tarifs applicables aux médiations scolaires, au département et à Ploërmel communauté dans le cadre de leurs dispositifs respectifs ;
- LA VALIDATION du taux de commissionnement pour les prestations sur site assurées par un tiers ;
- L'AUTORISATION du Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à l'exécution de la présente.

Le Bureau Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le président
Monsieur Jean-Luc BLEHER

